

SCIENCES DU VIVANT - RÉGLEMENTATION POUR LES PRATIQUES EN BIOLOGIE, USAGE DES ANIMAUX À DES FINS SCIENTIFIQUES

Chirurgie expérimentale : formation réglementaire destinée aux personnes concevant ou réalisant des procédures expérimentales chirurgicales

Le stage vise à acquérir les concepts pour mettre en œuvre des techniques chirurgicales chez les rongeurs. Il délivre l'attestation de compétence nécessaire pour concevoir des projets expérimentaux incluant des interventions chirurgicales et/ou réaliser ces interventions. Formation approuvée par le Ministère de l'Agriculture et de la Forêt (n° R-75Cordeliers-Chir-10).

PUBLIC ET PRÉ-REQUIS

Chercheurs, responsables de projet, Zootechniciens
Formation à l'expérimentation animale niveau I (conception de projets) ou niveau II (application des procédures) validée

PROGRAMME

Partie théorique :

- Propédeutique chirurgicale : fonctionnement d'un bloc chirurgical, instrumentation et techniques de sutures, asepsie, anesthésie et gestion de la douleur.

Partie pratique : Mise en œuvre de techniques chirurgicales telles que :

- Gestes pré- et post-opératoires, bonnes pratiques chirurgicales
- anatomie, fixation par perfusion intracardiaque
- sutures, biopsies, anastomoses
- cathétérisme vasculaire, néphrectomie

OBJECTIFS & COMPÉTENCES

Acquisition de bases fondamentales en chirurgie

LES + DE LA FORMATION

- Formation conçue en cohérence avec les besoins identifiés sur le marché du travail
- Méthode pédagogique orientée vers l'acquisition d'outils stratégiques et opérationnels efficaces, complets, pertinents et innovants
- Corps professoral composé d'enseignants-chercheurs et auteurs de renommée internationale

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Méthodes

Cours théoriques et pratiques en petit groupe (un formateur pour 5 stagiaires)
Apprentissage par études d'exemples concrets

📅 Prochaines sessions

Du 18/05/2026 au 21/05/2026

Du 07/12/2026 au 10/12/2026

Informations clés

🕒 Durée :
28 heures

€ Tarif : (Éligible CPF)
2570 €

📘 Informations

Catégorie de l'action de développement des compétences:
(Article L6313-1 du Code du Travail)
Action de formation
Éligible CPF
Effectifs : 10 personnes
Possibilité de sessions sur-mesure

Responsable(s)



Hélène Hardin-Pouzet



Marie-Noëlle Fiamma



Brigitte Rault

Contact

biosciences-fc@sorbonne-

universite.fr

Supports pédagogiques, bibliographie et documentation, diaporamas
Documents : Supports de cours PDF

Modalités d'évaluation

Attestation de fin de formation et de compétences

POUR CANDIDATER

Inscription via formulaire (voir site web).

Liens utiles

- [lien direct vers l'application CPF](#)